

PAYS DE L'ARBRESLE Le Club des entrepreneurs à la découverte du patrimoine industriel

Économie. Changement de décor, mardi, pour le Club de l'Entreprise de l'Ouest Lyonnais, qui organisait son atelier mensuel, cette fois ni dans une entreprise, ni une structure industrielle, mais au musée de la Mine à Saint-Pierre-la-Palud.

Plus d'intervenants pour présenter les contraintes d'une nouvelle législation, des dispositifs d'aide à l'embauche de salariés, des mesures facilitant la gestion d'une entreprise, mais des bénévoles, anciens mineurs ou enfants de mineurs, qui font revivre le quotidien des mineurs, de la fin du XIXe siècle, à 1972, date d'arrêt de l'exploitation de la pyrite de cuivre de Saint-Pierre-la-Palud. L'occasion, pour les entrepreneurs du Club de l'Entreprise de l'Ouest Lyon-

nais de découvrir le fonctionnement d'une association de plus de 50 bénévoles qui, du 1^{er} mars au 30 novembre, organise, chaque week-end, des visites et accueille des groupes. L'occasion également de découvrir des galeries de mine reconstituées et les procédés d'extraction du minerai et leur évolution, sur une centaine d'années, mais aussi, les conditions de travail et leur dangerosité. Également, le chevalement du Puits Perret, édifice métallique, construit sur l'ouverture du puits de mine.



■ L'un des trois groupes d'entrepreneurs devant le Puits Perret.

Photo Gérard Urbin

Apprendre enfin que les galeries de mine ont été noyées, pour éviter les éboulements post-exploitation. Mais, qu'une partie de cette eau doit quotidiennement être pompée et, du fait de son acidité, neutralisée à la chaux, avant d'être rejetée, dans les cours d'eau. Opération pratiquée via des bassins de rétention, installés à Sain-Bel.

Rencontre avec des artisans

Cette soirée était également l'occasion de rencontrer quelques artisans, installés dans la zone industrielle bordant le Puits Perret. Comme Denis Lambert, traicteur, installé dans un ancien bâtiment du site

minier, qui prépare des repas pour les collectivités, les maisons de retraite, et le portage de repas à domicile, mais qui fabrique aussi des produits stérilisés, sous sa propre marque, pour les épiceries fines, et qui, enfin, transforme la production de certains agriculteurs. Le Club a également fait la connaissance de Thierry Petitjean, dresseur de chien, qui s'est lancé dans la confection de tenues de protection, pour le dressage de chiens. Chaque tenue se composant de couches de tissus non abrasifs et pesant de 8 à 15 kg, selon l'usage. La réalisation d'une tenue, du traçage, à la confection, demande près de 24 heures de travail. ■



■ Thierry Petitjean, du dressage de chiens à la confection de vêtements de protection pour dresseurs. Photo Gérard Urbin